

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE
RUE CHANZY
59260 LEZENNES

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Elévateurs-TM	1	0	0	0

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
LEROY MERLIN VALENCE
MAUBOULE
26000 VALENCE

Mission réalisée le 02/09/22

Date de vérification précédente : 06/11/18
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 09/23

Références SOCOTEC :

N° du rapport : 303FA/22/3607

Date du rapport : 02/09/2022

N° d'affaire : 1908N11P0000002/1006

Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 166 - VALENCE (26) - Equipem

N° intervention : N11P022080000001009



Aucune observation



1.0.0.1 - TM36319

Agence Équipements Bourg en Bresse

Pôle Eqts Rhone Alpes - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 487 Rue Leopold Le Hon - 01000 BOURG-EN-BRESSE

Tél. : (+33)4.74.32.12.74

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M MERCIER Joel

Nombre de pages : 5



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
MP ASCENSEURS	Elévateurs-TM	BUREAUX	00934162	ASCENSEUR	02/09/22	0			3

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Mr POUSTOLY.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : Mr POUSTOLY

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. ELÉVATEURS-TM (ELÉVATEUR VERTICAL/BUREAUX/00934162/ASCENSEUR)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Type	Elévateur vertical
Installateur	ETNA FAPEL
Année d'installation	2009
Constructeur	ETNA FAPEL
Mainteneur	MP ASCENSEURS
Localisation	BUREAUX
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification de l'élévateur	00934162
Libellé client	ASCENSEUR
QR Code :	
Charge nominale (kg)	340
Vitesse nominale (m/s)	0,14
Type de suspension	Vérin+câbles
Enregistrement dispensant du contrôle de fonctionnement du dispositif " parachute "	SO
Enregistrement dispensant de l'examen des éléments de guidage	Noté réalisé par MP ASCENSEURS le 29/06/22
Enregistrement dispensant de l'examen des suspentes et leurs attaches	Noté réalisé par MP ASCENSEURS le 29/06/22
Enregistrement dispensant de l'examen du mécanisme de levage	Noté réalisé par MP ASCENSEURS le 29/06/22

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

1.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Eléments non vérifiés	En raison de :
Elévateurs-TM	(Elévateur vertical/ BUREAUX/00934162/ ASCENSEUR)	Dispositifs de sécurité / Fonction "parachute"	Parachute hydraulique non vérifié: charge insuffisante
Elévateurs-TM	(Elévateur vertical/ BUREAUX/00934162/ ASCENSEUR)	Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Organes d'attaches et de fixation	Inaccessible

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence* ci-dessous, a été vérifié.

1	DOCUMENTS
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs)
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
2	Gaine
2.1	Eléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitable
2.8	Accès à la cuvette (échelles, ...)
3	Local des machines
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...)

3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
4	Paliers
4.1	Organes de service et de signalisation
5	Portes paliers
5.1	Eléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6	Habitable
6.1	Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

* Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.

** Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP ASCENSEURS	Elévateurs-TM	BUREAUX	00934162	ASCENSEUR	02/09/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M MERCIER Joel
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.